



Papa violent mon fils ne veut plus aller chez son pere que faire

Par **bibous**, le **04/12/2012 à 18:14**

bonjour, mon fils est revenue ce week end de chez son papa (nous sommes divorcer) avec une bosse à la tete. il ma dit que son papa l'avait attraper et jeter contre le mur. j'ai pri rdv chez le medecin ainsi que gendarmerie. Est -il obliger de retourner chez son pere car il a peur!!!

Par **cocotte1003**, le **04/12/2012 à 19:17**

Bonjour,commencez par faire constater par un médecin l'état de votre fils et au besoin porter plainte. San nouveau jugement, votre fils doit aller chez son pere sinon celui-ci risque de porter plainte pour non présentation d'enfant. Un référé au JAF pourra revoir le droit de visite si vous avez des preuves de violence, cordialement